

COMPTE – RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 DECEMBRE 2013 à 20H30

Date de convocation : 11/12/13

Etaient présents :

MM. GAGE – LARQUET – PORTHAULT – DOMPE – BRANCATI- CARBONNEAUX – DEMOTIER - MEIGNAN – MERAZGA - Mme ROSE.

Absents : MM. Lemaire – Sergent – Chevance - Sikon

Secrétaire : M. Brancati, assisté de Mme Sophie Verleye, secrétaire de mairie.

.....

Approbation du compte-rendu du 23/10/2013

1°/ TRAVAUX

Mur RD116

M. le Maire présente au conseil le projet de convention établit par le Conseil Général ayant pour objet les modalités de délégation de maîtrise d'ouvrage des travaux et de remise du mur de soutènement sur la RD116.

Il précise que le conseil général prend en charge la totalité des devis présentés par la commune, dont le montant global s'élève à 170 611.24 € ; cette somme sera versée en une seule fois avant le commencement des travaux.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de passer cette convention avec le Conseil Général et autorise le Maire à la signer.

Réfection du clocher

M. le Maire propose de renouveler la demande de subvention auprès du conseil général et de la DRAC afin d'effectuer la restauration du clocher en raison de sa dégradation de plus en plus importante.

Suite à l'appel d'offres lancé en 2011, l'entreprise Quélin, qui avait été retenue, a envoyé sa proposition réévaluée, pour un montant de 76 526.92 € HT (au lieu de 74 008.39 € HT en 2011).

Le conseil décide à l'unanimité :

- de solliciter l'aide du conseil général et de la DRAC pour la réfection du clocher.
- d'adopter le plan de financement suivant :

. DRAC 40%	30 210 €
. Conseil Général	22 957 €
. Autofinancement	23 359 €

- d'autoriser le Maire à signer tous les documents concernant ce dossier

2°/ BUDGET 2013 – Décision modificative

M. le Maire informe le conseil que les élus doivent cotiser à l'Urssaf (vieillesse, maladie, accident de travail) s'ils dépassent un seuil d'affiliation (soit 1 543 € /mois) et qu'en ce qui le concerne ses indemnités de président du Siaval et du Syndicat d'Electricité se cumulent avec la commune ; ainsi il s'avère qu'un rappel de cotisation a été effectué depuis le 1^{er} janvier 2013.

Considérant les prévisions budgétaires, le conseil décide d'effectuer les virements suivants :

- Art. 022 Dépenses imprévues - 4 500 €
- Art. 6534 Cotisations Sociales Elus +4 500 €

M. le maire précise qu'il demandera au Siaval de prendre en charge une partie de ces cotisations.

QUESTIONS DIVERS : M. le Maire informe le conseil que :

- l'APC d'Orrouy est classée 12^{ème} sur 88 dans l'Oise pour son taux d'activité et 34^{ème} sur 260 en Picardie. Aussi, il tient à remercier et à féliciter Mme Marie-Catherine Miette pour son travail.

Après en avoir délibéré, le conseil décide d'accorder un avancement d'échelon à Mme Marie-Catherine Miette à compter du 1^{er} janvier 2014.

- les bancs seront mis en place sur la place à la fin de la semaine.

- Il propose que le Colis des Anciens soit distribué Dimanche 22 Décembre à partir de 9h00.

TOUR DE TABLE

M. Brancati tient à féliciter le Comité des Fêtes pour la décoration faite dans la commune.

M. Carbonneaux signale un lampadaire hors service rue de la forêt et un problème sur la toiture du poste de transformation Route des Eluats (face à M. Mme Chevance).

→ Ce sera signalé à la Sicae.

M. Meignan signale un trou sur le bord de la route de Glaignes (juste après l'intersection, en direction de Glaignes)

M. Merazga demande si des panneaux pour l'opération « Voisins Vigilants » sont prévus et signale des arbres dangereux (dans le parc du presbytère) pour les habitations de la Ruelle des Grands Jardins.

M. Gage informe que les fossés ont été curés sur le CD123 au carrefour de la Valouise, suite à la demande du conseil général.

La séance est levée à 22h15